

SÉANCE DU MERCREDI 26 MAI 2021

à la Halle des Expositions à Delémont

Présidence : Katia Lehmann (PS), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Alain Beuret (Vert'libéral), Vincent Eschmann (PDC), Quentin Haas (PCSI) et Audrey Voutat (VERTS)

Suppléants : Florence Boesch (PDC), Raoul Jaeggi (Vert'libéral), Anne-Lise Chapatte (PDC), Thomas Schaffter (PCSI) et Raphaël Breuleux (VERTS)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Blaise Schüll (PCSI) : Nécessité de la publication de la lettre d'information INFOPOC (partiellement satisfait)
- Michel Périat (PLR) : Vaccine-t-on assez contre la COVID dans le Jura ? (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Disponibilité du certificat COVID à fin juin ? (partiellement satisfait)
- Stéphane Theurillat (PDC) : Coûts de l'assurance-invalidité dans le Jura (satisfait)
- Patrick Cerf (PS) : Travailleurs détachés et respect du salaire minimum cantonal (partiellement satisfait)
- Philippe Bassin (VERTS) : Dérangement d'oiseaux protégés lors de leur nidification et action de l'Office de l'environnement (partiellement satisfait)
- Patrick Chapuis (PCSI) : Vente de cafés hors-la-loi à Courtételle (satisfait)
- Ernest Gerber (PLR) : Décharge bioactive du SEOD de Boécourt (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Garantie de localisation de la justice à Porrentruy après l'accueil de Moutier (partiellement satisfait)
- Anne-Lise Chapatte (PDC) : Mandat à Soignez-moi pour le suivi des quarantaines et facturation de prestations aux patients (satisfaite)
- Fabrice Macquat (PS) : Prix élevé de l'électricité dans le Jura (satisfait)
- Raphaël Breuleux (VERTS) : Directives relatives à la vaccination des personnes ayant contracté la COVID (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Renouvellement du poste de chef du Service de la population (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Réseau haut-débit de 10 MB/s sur l'ensemble du territoire cantonal ? (non satisfait)
- Ivan Godat (VERTS) : Transport de bois par camions suite au démantèlement de CFF Cargo (partiellement satisfait)
- Raoul Jaeggi (Vert'libéral) : Sanglier apprivoisé abattu à Bassecourt (satisfait)

3. Election d'un juge suppléant au Tribunal cantonal

Bulletins délivrés : 60
Bulletins rentrés : 60
Bulletins blancs : 8

Bulletins nuls : 3
Bulletins valables : 49
Majorité absolue : 25

Eloi Jeannerat est élu avec 49 voix.

4. Election de quatre juges suppléantes au Tribunal de première instance

Bulletins délivrés : 60
Bulletins rentrés : 60
Bulletins blancs : 6
Bulletins nuls : 2
Bulletins valables : 52
Majorité absolue : 27

Sont élues, avec chacune 50 voix : Jade Augsburguer, Stéphanie Baume, Amandine Müller, Sophie Piquerez.

5. Promesses solennelles des nouveaux membres des autorités judiciaires

Jade Augsburguer, Stéphanie Baume, Amandine Müller, Sophie Piquerez et Eloi Jeannerat font la promesse solennelle.

Présidence du Gouvernement

6. Interpellation no 955

Belprahon lâché, comment réparer ce mauvais coup ?
Rémy Meury (CS-POP)

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Pierre-André Comte (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

7. Interpellation no 961

Moutier : une opportunité pour nos institutions.
Christophe Schaffter (CS-POP)

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Pierre-André Comte (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

8. Interpellation no 964

Repensons l'Etat : où en sommes-nous ?
Alain Beuret (Vert'libéral)

(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine session, ce point est renvoyé.)

Département l'intérieur

- 28. Question écrite no 3368**
Pourquoi mettre en place un processus pour permettre aux personnes à l'aide d'urgence de tenter une régularisation ?
Didier Spies (UDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

- 9. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire destiné au soutien des milieux culturels (mesure COVID)**

L'entrée en matière n'est pas combattue
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 55 députés.

- 10. Motion no 1371**
Pour une mise en vigueur de mesures d'encouragements en faveur des nouveaux apprentis 2021 et de soutien aux entreprises formatrices.
Pierre Parietti (PLR)

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose la transformation de la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1371a est accepté par 57 voix contre 1.

- 11. Interpellation no 962**
L'air dans les écoles est-il sans risque COVID ?
Rémy Meury (CS-POP)

Développement par l'auteur.
L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

- 12. Question écrite no 3367**
Suppression d'une période d'environnement.
Raphaël Breuleux (VERTS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

- 13. Question écrite no 3370**
Accidents non professionnels : les clubs sportifs accidentés ?
Loïc Dobler (PS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

- 14. Question écrite no 3372**
Les acteurs culturels sont-ils suffisamment reconnus ? Patrick Cerf (PS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

15. Motion no 1354

Modification du décret sur les traitements du personnel de l'Etat.

Anne Froidevaux (PDC)

et

16. Motion no 1356

Pour une révision du décret sur les traitements du personnel de l'Etat et une mise en adéquation avec les réalités économiques et sociétales.

Pierre Parietti (PLR)

Les motions no 1354 et 1356 sont traitées conjointement.

Développement par leurs auteurs.

Le Gouvernement propose de transformer la motion no 1354 en postulat, ce que la motionnaire refuse.

Le Gouvernement propose de transformer la motion no 1356 en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, la motion no 1354 est rejetée par 34 voix contre 23.

Le groupe PLR demande le vote secret sur la motion no 1356, ce que plus de vingt députés acceptent.

Au vote secret, le postulat no 1356a est rejeté par 32 voix contre 27.

Le procès-verbal no 7 est accepté tacitement.

La séance est levée à 11.55 heures.

Delémont, le 27 mai 2021

La présidente :
Katia Lehmann



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

